
Mémoire du Président**Proposition de financement additionnel en faveur de
la République du Congo****Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat (PAJE)**Numéro du projet: 2000001040

Cote du document: EB 2024/LOT/P.19

Date: 31 octobre 2024

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 43.

Questions techniques:

Bernard Hien
Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: b.hien@ifad.org

Valantine Achancho
Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: v.achancho@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	iii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d’être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	3
D. Coût, avantages et financement	4
III. Gestion des risques	7
A. Risques et mesures d’atténuation	7
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	9
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Exécution	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	10
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	11
D. Modifications qu’il est proposé d’apporter à l’accord de financement	11
V. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VI. Recommandation	12

Appendices

- I. Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel
- II. Résumé mis à jour de l’analyse économique et financière

Équipe d’exécution du projet

Directeur régional:	Bernard Hien
Directeur de pays:	Valantine Achancho
Responsable technique:	Davy Serge Azakpame
Responsable des finances:	Mohamed Mouctar Diallo
Spécialiste climat et environnement:	Yao Bernard Brou
Juriste:	Michele Totah

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République du Congo
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
Coût total du projet:	20,3 millions d'EUR (équivalant approximativement à 24,1 millions d'USD)
Montant du prêt initial du FIDA:	6,6 millions d'EUR (équivalant approximativement à 7,8 millions d'USD)
Conditions du financement initial du FIDA:	Prêt consenti à des conditions mixtes (assorti d'un délai de remboursement de 25 ans et d'un différé d'amortissement de 5 ans; commission de service ajustée trimestriellement et sous réserve d'un plancher de 0,75%; taux d'intérêt de 1,25% par an en droits de tirage spéciaux (DTS) (ajustements pour les prêts en monnaie unique)
Montant du prêt additionnel du FIDA [Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)]:	6,3 millions d'EUR (équivalant approximativement à 6,8 ¹ millions d'USD)
Conditions du financement additionnel du FIDA (SAFP):	Prêt consenti à des conditions mixtes (assorti d'un délai de remboursement de 25 ans et d'un différé d'amortissement de 5 ans; commission de service ajustée trimestriellement et sous réserve d'un plancher de 0,75%; taux d'intérêt de 1,25% par an en DTS (ajustements pour les prêts en monnaie unique)
Cofinanceurs:	Institutions financières partenaires (banques et institutions de microfinancement)
Montant du cofinancement:	5,4 millions d'EUR (équivalant approximativement à 6,5 millions d'USD)
Conditions du cofinancement:	Prêts bancaires aux taux négociés avec les bénéficiaires
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	0,5 million d'EUR (équivalant approximativement à 0,6 million d'USD)
Contribution des bénéficiaires:	1,5 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,75 million d'USD)
Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique):	1 502 048 USD (équivalant approximativement à 1 354 783 EUR)
Institution coopérante:	FIDA

¹ La valeur du financement additionnel au moment de la conception était de 7,5 millions d'USD. Cependant, le taux de change EUR/USD (1,1087) au 30 août 2024 permet d'avoir des informations plus récentes sur la valeur actuelle du financement additionnel de 6,3 millions d'EUR nécessaire pour combler le déficit de financement.

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat (PAJE) a été approuvé par le Conseil d'administration le 1^{er} octobre 2021 (EB 2021/133/R.30/Rev.1). L'accord de financement, qui a été signé à Brazzaville le 29 novembre 2021 et à Rome le 17 janvier 2022, est entré en vigueur le 20 octobre 2022 pour une durée de six ans. La date d'achèvement du projet, financement additionnel compris, est fixée au 31 décembre 2028 et la date de clôture au 30 juin 2029.
2. Le coût total du projet s'élève à 20,3 millions d'EUR. La contribution du FIDA est de 6,6 millions d'EUR au titre de la Onzième reconstitution de ses ressources (FIDA11), sous forme de prêt à des conditions mixtes. Les cofinancements attendus se répartissent comme suit: i) 5,5 millions d'EUR de la part du secteur financier privé; ii) 1,5 million d'EUR des bénéficiaires; iii) 0,5 million d'EUR de l'État congolais, sous forme d'exonérations de taxes et par la mise à disposition de quatre véhicules issus du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PD-PAC). À son approbation, le projet PAJE affichait un déficit de financement de 6,3 millions d'EUR, à combler soit au titre des cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), soit par un cofinancement à mobiliser pendant la phase d'exécution.
3. Comme prévu dans la planification du projet, l'année 2023 a été consacrée aux activités préparatoires. Le premier plan de travail et budget annuel, déjà approuvé, est en cours de mise en œuvre. Toutes les conditions préalables au démarrage sont remplies: le personnel est recruté, le bureau de la coordination nationale et l'antenne de Dolisie sont opérationnels, les manuels du projet et la stratégie de soutien aux bénéficiaires ont été élaborés.
4. L'allocation initiale au pays prévue par le FIDA au titre de FIDA12 s'élevait à 8,86 millions d'USD. À la suite d'une redistribution des fonds en mai 2024 approuvée par le Président du FIDA, un montant de 1,3 million d'USD a été réalloué, de sorte que l'allocation finale s'est chiffrée à 7,5 millions d'USD. Sur cette allocation, le Gouvernement a sollicité l'utilisation de 6,3 millions d'EUR (équivalant approximativement à 6,8 millions d'USD) pour combler le déficit de financement du projet, un solde de 0,6 million restant inutilisé dans le portefeuille du Congo pour FIDA12.

B. Description du projet initial

5. **Objectif du projet et principaux résultats.** Le PAJE est aligné sur le programme d'options stratégiques (COSOP) pour le Congo (2019-2024) et sur le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025. Le COSOP a été prorogé de deux ans à la suite des recommandations formulées dans le dernier examen du portefeuille réalisé en octobre de 2023. L'objectif du projet est de contribuer à améliorer les conditions de vie et les revenus des populations rurales et périurbaines pauvres dans les zones cibles. L'**objectif de développement** est de promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les filières agroalimentaires.
6. Au terme du projet, les résultats attendus sont les suivants:
 - a) Les microentreprises, petites et moyennes entreprises (MPME) du secteur agroalimentaire sont renforcées et opérationnelles (957 entreprises à la fin du projet).
 - b) L'accès des petits producteurs aux marchés est amélioré par la création et l'extension de partenariats commerciaux inclusifs et durables (11 500 producteurs à la fin du projet).

- c) La réhabilitation des infrastructures de marché permet de réduire les pertes post-récolte, d'augmenter l'efficacité et les capacités en matière de manutention et d'améliorer la qualité des aliments commercialisés.
- d) L'environnement politique et réglementaire propice aux investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès des acteurs des filières agricoles concernées aux services financiers sont renforcés (957 MPME auront obtenu pour la première fois un accès aux services financiers à la fin du projet).

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

7. Le 8 mars 2024, le Gouvernement a sollicité l'utilisation de 6,3 millions d'EUR – sur l'allocation de 8,86 millions d'USD prévue pour le pays au titre de FIDA12 – pour combler le déficit de financement du PAJE. Le budget global du projet reste inchangé (voir tableau 1).
8. Le financement additionnel permettra de réaliser des investissements prioritaires, notamment dans les domaines suivants: i) l'appui aux MPME des filières agroalimentaires, ii) le développement de partenariats commerciaux, iii) la réhabilitation des infrastructures de marché, iv) l'amélioration des politiques publiques et du cadre réglementaire, v) l'accès des groupes cibles aux financements grâce à un mécanisme tripartite, vi) le renforcement des capacités des institutions financières partenaires.
9. Le financement additionnel couvrira 31,1% du coût des activités prévues à la conception du projet et garantira une mise en œuvre cohérente, ce qui favorisera la pérennité et la durabilité des investissements, ainsi que leur appropriation par les bénéficiaires.
10. Le financement additionnel sera destiné aux activités prévues, sans que les objectifs, les zones d'intervention, les groupes cibles ou les approches du projet ne soient modifiés. Aucune autre catégorie de dépenses ne sera créée.
11. Le PAJE n'est pas considéré comme un projet à risque, et sa mise en œuvre bénéficie du suivi rapproché de l'équipe du FIDA, ainsi que de l'assistance technique de spécialistes thématiques. Au 12 août 2024, le taux de décaissement s'élevait à 18,28%. Les auteurs du dernier rapport d'audit (2023) ont émis une opinion avec réserve. Le responsable administratif et financier ayant été licencié pour mauvaise performance, un cabinet a été mobilisé en attendant le recrutement d'un nouveau ou d'une nouvelle responsable.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

12. Conformément aux engagements en matière de transversalisation, le PAJE tel que conçu initialement a été validé comme:
 - axé sur les jeunes;
 - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.

Questions de genre. Le Congo est l'une des sociétés les plus inégalitaires, le coefficient de Gini étant de 0,46² en 2011. Les inégalités et la pauvreté conduisent à la marginalisation de certains groupes comme les femmes, les populations autochtones et les personnes handicapées. Le PAJE contribuera à améliorer les politiques qui promeuvent l'accès des femmes aux moyens de production et à des formations aux fins de leur autonomisation. Bien que le PAJE ne soit pas porteur de transformations en matière de genre, une attention particulière est accordée à

² Banque mondiale, 2011.

l'accès des jeunes et des femmes à des emplois attractifs dans l'agriculture et les secteurs économiques connexes.

Jeunesse. La population congolaise est jeune, près de 40% des habitants ayant entre 15 et 35 ans selon le recensement général de la population et de l'habitation de 2017³. Les jeunes sont parmi les premiers à faire les frais du chômage et de l'économie informelle. Le projet tient donc compte de la jeunesse et répond aux critères liés à cette thématique.

Nutrition. La malnutrition et la sous-alimentation sont des problèmes de santé majeurs au Congo, qui touchent surtout les enfants, les femmes enceintes et les ménages à faible revenu. Le projet contribue à améliorer la nutrition en favorisant l'augmentation des revenus et la pratique du maraîchage, sans être spécifiquement centré sur les enjeux nutritionnels.

Climat et environnement. Le Congo est exposé aux effets des changements climatiques, notamment la hausse des températures, l'irrégularité des précipitations et l'élévation du niveau de la mer. Le secteur agricole en subit les conséquences. Les activités du PAJE s'alignent sur la Stratégie et le plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques (2018), qui visent à renforcer la viabilité environnementale et la résilience des populations rurales face aux changements climatiques, conformément au Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

13. **Zone d'intervention.** La portée initiale du projet reste inchangée. Le projet est mis en œuvre dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Les interventions se concentrent le long des corridors reliant les bassins de production sélectionnés aux grands centres de consommation de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que dans le corridor commercial reliant Mpouya, Ngo et Gamboma.
14. **Groupes cibles.** Les cibles du projet restent inchangées. Le projet cible directement 25 424 ménages, soit 127 200 personnes, incluant: i) les petits producteurs agricoles et les groupes de producteurs; ii) les jeunes femmes et les jeunes hommes porteurs d'initiatives économiques; iii) les MPME intervenant dans les filières agroalimentaires; iv) les personnes handicapées et les populations autochtones. Parmi les bénéficiaires, 60% seront des jeunes, 50% des femmes, 2% des personnes handicapées et 2% des populations autochtones vivant dans la Lékoumou⁴.

C. Composantes, résultats et activités

15. La structure du PAJE reste inchangée et basée sur trois composantes:
 - **Composante 1: Renforcer les chaînes d'approvisionnement agricoles et la collaboration entre acteurs.** Cette composante vise à appuyer les MPME agroalimentaires par le financement de prestataires de services, le développement de partenariats entre opérateurs agro-industriels et producteurs, et la réhabilitation des infrastructures de marché aux fins de la réduction des pertes post-récolte. Des experts techniques seront également mobilisés pour améliorer les procédés et les moyens de conservation des produits agricoles.

³ <https://ins-congo.cg/recensement>. Il n'y a pas eu de recensement systématique plus récent, mais ces tendances sont confirmées par les projections récentes.

⁴ Dans la Lékoumou, où la forêt occupe plus de 80% du territoire, on trouve 11 456 des 15 210 personnes autochtones comptabilisées dans la zone du projet.

- **Composante 2: Aménager un environnement propice au secteur agroalimentaire.** L'action menée dans le cadre de cette composante portera sur: i) l'amélioration des politiques publiques et du cadre réglementaire des filières clés (manioc, maïs, provende, fruits et légumes, poissons), le but étant de structurer les filières et de promouvoir un dialogue public-privé; ii) l'amélioration de l'accès des groupes cibles aux financements grâce à un mécanisme tripartite; iii) le renforcement des capacités des institutions financières à lancer des produits financiers adaptés aux besoins du secteur agroalimentaire.
- **Composante 3: Coordination et gestion du projet, suivi-évaluation et gestion des savoirs.** Cette composante porte sur la gestion administrative et financière du projet, gage de l'efficacité et de l'obtention de résultats. Elle inclut le suivi-évaluation, la gestion des ressources humaines, et la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité femmes-hommes, outre la capitalisation des connaissances acquises durant le projet.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

16. Le coût total du PAJE (sur six ans) s'élève à 20,3 millions d'EUR, compte tenu des provisions pour imprévus physiques et hausses de prix. Les coûts de base sont de 18,4 millions d'EUR (90,56% du coût total). Les provisions sont de 0,04 million d'EUR au titre des imprévus physiques et de 1,9 million d'EUR au titre des imprévus financiers (9,44% du coût total). Les dépenses d'investissements et les dépenses ordinaires sont estimées respectivement à 18,6 millions d'EUR et à 1,8 million d'EUR (soit 91,2% et 8,8% du coût total).
17. Le coût du projet par composante se répartit comme suit: i) composante 1: 5 millions d'EUR (24,4%); ii) composante 2: 12,3 millions d'EUR (60,7%); iii) composante 3: 3,0 millions d'EUR (14,9%).
18. Les dépenses liées aux activités climatiques sont également prises en charge par le cofinancement du Projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre des forêts dans cinq départements de la République du Congo (PREFOREST). Les composantes 1 (sous-composantes 1.1, 1.2 et 1.3) et 2 (sous-composantes 2.2 et 2.3) du projet relèvent de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 1 502 048 USD.

Tableau 1

Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en milliers d'EUR)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	6 587	6 323	12 909
Autres cofinanceurs	5 438		5 438
Bénéficiaires	1 474		1 474
Emprunteur/bénéficiaire	516		516
Déficit de financement	6 323	(6 323)	0
Total	20 337	6 323	20 337

* Voir le tableau 1 figurant dans le document EB 2021/133/R.30/Rev.1 pour une ventilation détaillée.

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'EUR)

<i>Composante et sous-composante</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
Composante 1. Renforcer les chaînes d'approvisionnement agricoles et la collaboration entre acteurs			
1.1. Appui aux MPME des filières agroalimentaires	1 117	17,67	1 117
1.2. Partenariats commerciaux entre opérateurs agro-industriels et producteurs	692	10,94	692
1.3. Réhabilitation et amélioration des infrastructures de marché	368	5,82	368
Sous-total	2 177	34,43	2 177
Composante 2. Aménager un environnement propice au secteur agroalimentaire			
2.1. Stimulation et appui à la croissance du secteur agroalimentaire grâce à des améliorations ciblées des politiques publiques et du cadre réglementaire	487	7,70	487
2.2. Amélioration de l'accès des groupes cibles aux financements grâce à un mécanisme de financement tripartite adapté	2 621	41,46	2 621
2.3. Renforcement des capacités des institutions financières partenaires	145	2,29	145
Sous-total	3 253	51,45	3 253
Composante 3. Coordination et gestion du projet, suivi-évaluation et gestion des savoirs			
3.1. Coordination et gestion du projet	884	13,98	884
3.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	9	0,14	9
Sous-total	893	14,12	893
Total	6 323	100	6 323

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'EUR)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
Dépenses d'investissement			
1. Travaux	181	2,86	181
2. Équipements et matériel	28	0,44	28
3. Véhicules	197	3,11	197
4. Assistance technique	2 031	32,13	2 031
5. Formation	375	5,93	375
6. Contribution au crédit/subvention	2 618	41,40	2 618
Total des dépenses d'investissement	5 430	85,88	5 430
Dépenses ordinaires			
7. Salaires, traitements et indemnités	646	10,21	646
8. Coûts de fonctionnement	247	3,91	247
Total des dépenses ordinaires	893	14,12	893
Total	6 323	100	6 323

Tableau 4
Coût du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'EUR)

<i>Composante</i>	<i>Année 1</i>		<i>Année 2</i>		<i>Année 3</i>		<i>Année 4</i>		<i>Année 5</i>		<i>Année 6</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>								
Composante 1. Renforcer les chaînes d'approvisionnement agricoles et la collaboration entre acteurs	413	8,3	933	18,8	1 268	25,5	1 104	22,2	831	16,72	420	8,5	4 969
Composante 2. Aménager un environnement propice au secteur agroalimentaire	570	4,6	2 403	19,5	3 966	32,1	3 994	32,4	1 261	10,22	142	1,2	12 336
Composante 3. Coordination et gestion du projet, suivi-évaluation et gestion des savoirs	1 043	34,4	358	11,8	366	12,1	457	15,1	344	11,34	464	15,3	3 032
Total	2 026	10,0	3 694	18,2	5 600	27,5	5 555	27,3	2 436	11,98	1 026	5,0	20 337

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

19. La stratégie et le plan de financement restent inchangés. Les cofinanceurs nationaux demeurent les mêmes. Le PAJE sera financé par: i) un prêt initial du FIDA de 6,6 millions d'EUR; ii) un prêt additionnel du FIDA de 6,3 millions d'EUR; iii) un financement du secteur financier privé à hauteur de 5,5 millions d'EUR sous forme de prêts en faveur des initiatives entrepreneuriales des bénéficiaires; iv) une contribution des bénéficiaires d'environ 1,5 million d'EUR; v) une contribution du Gouvernement congolais de 0,5 million d'EUR, sous forme d'exonérations fiscales et de la mise à disposition de quatre véhicules issus du projet PD-PAC. Étant donné la situation de surendettement du pays, les conditions de prêt du FIDA sont mixtes.

Décaissement

20. Le mécanisme de fonds renouvelables pour le financement des projets (prêts et dons) du FIDA est désormais appliqué – le décaissement des fonds est subordonné à la soumission de rapports financiers intermédiaires dans le cadre des projets d'investissement directement supervisés par le FIDA. Le Portail clients du Fonds sera utilisé pour les demandes de retrait, dont le montant ne dépassera pas le plafond défini dans la lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier. Un compte désigné a été ouvert pour le prêt initial, et un deuxième sera ouvert pour le financement additionnel. Ils seront gérés par l'unité de gestion du projet (UGP). Des comptes opérationnels en monnaie locale sont également ouverts pour financer les activités à Dolisie. Le premier décaissement du prêt initial a eu lieu en avril 2024, les conditions préalables ayant été remplies.

Résumé des avantages et analyse économique

21. Le financement additionnel n'a pas d'incidences sur les avantages ou sur la rentabilité du projet. L'analyse financière révèle que toutes les activités sont rentables, la valeur actuelle nette s'élevant à 29,074 milliards de XAF (44,3 millions d'EUR) et le taux de rentabilité économique interne s'établissant à 29,5%. Ce résultat ne tient pas compte des avantages tirés de l'amélioration des marchés et des agro-industries et des activités des bénéficiaires non financées par le PAJE.
22. L'analyse de sensibilité indique que le projet demeure rentable, même sous l'effet d'une augmentation des coûts (jusqu'à 30%) ou d'une réduction des avantages (jusqu'à 30%). Un retard de trois ans dans l'exécution des activités réduirait le taux de rentabilité à 18,5%, ce qui reste toutefois supérieur au taux d'actualisation.

Stratégie de retrait et pérennisation

23. La pérennité des investissements du projet est assurée par: i) le renforcement des capacités des jeunes à élaborer des projets d'investissement; ii) la facilitation des partenariats entre les agro-industriels et petits producteurs et les acteurs financiers; iii) le financement des activités des entrepreneurs agricoles grâce à un mécanisme de partage des coûts (fonds propres, subventions, crédit commercial).

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

24. L'évaluation globale des risques, les analyses et les mesures d'atténuation prises au cours de la conception restent pertinentes. Les principaux risques du projet et les mesures d'atténuation correspondantes sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 5
Risques et mesures d'atténuation

<i>Catégorie de risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>	<i>Risque inhérent</i>	<i>Risque résiduel</i>
Contexte national i) Ralentissement des activités en raison de la nomination de nouveaux cadres par le Gouvernement élu en mars 2021 ii) Niveau de corruption élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue, information et suivi continu par le FIDA de l'évolution du contexte pour trouver des solutions concertées aux blocages • Formation et appropriation par l'équipe du projet des politiques anticorruption du FIDA • Mise à profit, dans le cadre du PAJE, des possibilités offertes par la Loi n° 5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées en République du Congo pour dénoncer ces infractions et obtenir les sanctions appropriées 	Élevé	Élevé
Stratégies et politiques sectorielles Absence d'une politique efficace de promotion du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue public-privé et appui au changement de réglementation et de politique pour appuyer le secteur privé (MPME) 	Substantiel	Moyen
Contexte environnemental et climatique i) Usage accru de produits phytosanitaires associé à l'intensification de la production et à l'adoption de pratiques nuisibles à l'environnement ii) Variabilité climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable des ressources naturelles et utilisation rationnelle des produits phytosanitaires • Promotion de systèmes de production climato-compatibles 	Moyen	Faible
Portée du projet Le Congo souffre de la fragilité de ses institutions et du manque de compétences techniques pour gérer les projets, ainsi que d'une faible structuration des organisations communautaires et civiles. Cette situation, aggravée par le chômage des jeunes, la pauvreté et l'insécurité alimentaire, freine l'adoption d'approches novatrices et commerciales destinées à développer les filières agricoles et à promouvoir la diversification des produits commercialisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans les structures communautaires et la structuration des producteurs, un accent étant mis sur l'emploi des jeunes dans le cadre du PAJE • Développement de partenariats commerciaux entre opérateurs de filières pour créer des dynamiques nouvelles et attirer l'investissement privé • Valorisation de la production agricole, y compris la transformation, la commercialisation et la gestion post-récolte 	Élevé	Élevé
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité i) Capacités institutionnelles et techniques des petits producteurs et de leurs organisations limitées ii) Capacités des prestataires de services publics et privés faibles et coordination et communication insuffisantes dans les principaux ministères	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations, facilitation de la concertation entre acteurs et accompagnement à la gestion des partenariats commerciaux • Normes rigoureuses pour le recrutement des prestataires de services et synergies avec les investissements des autres bailleurs • Groupe de travail du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) chargé du suivi mensuel de l'exécution du projet 	Substantiel	Moyen
Gestion financière i) Faibles capacités des ressources humaines disponibles ii) Système de contrôle interne défaillant	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du personnel sur une base compétitive par un cabinet international, et évaluations de la performance conditionnant le renouvellement des contrats de travail • Assistance technique à l'exécution • Logiciel comptable paramétré selon les conditions de décaissement • Contrats d'objectifs avec des systèmes de comptabilité et de gestion financière pour assurer la traçabilité des fonds reçus 	Élevé	Substantiel

Catégorie de risque	Mesures d'atténuation	Risque inhérent	Risque résiduel
Passation des marchés i) Faibles compétences dans l'administration et la gestion des procédures de passation de marchés ii) Procédures de passation de marchés et structures des marchés inefficaces ou anticoncurrentielles entraînant une mauvaise utilisation des fonds du projet ou une exécution sous-optimale	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation d'une assistance technique Mise en conformité du manuel de passation des marchés du projet avec les directives du FIDA 	Substantiel	Moyen
Impact environnemental, social et climatique Pratiques culturelles non durables (feux de brousse, agriculture sur brûlis) et utilisation incontrôlée des pesticides	<ul style="list-style-type: none"> Limitation des cultures dans les écosystèmes sensibles et promotion de pratiques culturelles durables 	Moyen	Faible
Parties prenantes Monopolisation des avantages du projet par certaines catégories de bénéficiaires, et possible exclusion de certains groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> Sélection rigoureuse des « champions » du secteur privé pour garantir le ciblage effectif des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables Mécanisme de doléances et de réparation conforme aux procédures du FIDA 	Substantiel	Moyen
Risque global		Substantiel	Moyen

B. Catégorie environnementale et sociale

25. Le PAJE, classé dans la **catégorie B**, n'a pas d'impact négatif significatif sur les plans environnemental et social. Les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique initiales demeurent inchangées. Le projet contribue à renforcer la résilience des systèmes de production agricole et des populations face aux changements climatiques, à favoriser l'emploi pour les jeunes et les femmes, à diversifier les revenus et à sensibiliser à la lutte contre l'exploitation des enfants, tout en mettant en œuvre des mesures contre la COVID-19. Les risques environnementaux sont atténués par l'adoption de pratiques telles que la gestion durable des ressources naturelles, l'utilisation optimale des produits phytosanitaires et engrais chimiques, et le respect des normes environnementales dans le cadre du développement des filières ciblées.

C. Classement au regard des risques climatiques

26. Les analyses des effets des changements climatiques indiquent qu'il n'y a pas de risque accru de sécheresse. En partenariat avec le projet PREFOREST⁵, le PAJE vise à renforcer la résilience climatique et environnementale par la promotion de l'agroforesterie, de l'agriculture de conservation, d'une meilleure gestion de l'eau, et de la fertilité des sols. L'utilisation de variétés à cycle court et climatiquement résilientes, l'accès à l'information climatique et la valorisation des bonnes pratiques d'adaptation sont autant de priorités. Les interventions du PAJE visent également à réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'adoption de techniques améliorées de stockage et de conditionnement des produits agricoles et halieutiques. Les risques climatiques sont pris en compte dans la mise en œuvre des sous-projets, **ce qui classe le PAJE comme présentant un risque climatique modéré.**

27. **Marqueur du financement climatique.** Le marqueur du financement climatique du PAJE s'établit à 14,9%, arrondi à 15%, ce qui signifie que le projet renforce la capacité d'adaptation des petits exploitants. Cela tient au montant de 1 502 048 USD alloué par le FIDA au financement de l'adaptation climatique, soit 14,9% du montant total du FIDA alloué au projet.

⁵ Financé par le Fonds vert pour le climat et exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

D. **Soutenabilité de la dette**

28. La dette totale et extérieure de la République du Congo est jugée viable, bien qu'une partie soit actuellement en souffrance. Cette situation résulte de faiblesses dans la gestion de la dette, qui a conduit à l'accumulation d'arriérés temporaires auprès de créanciers bilatéraux et multilatéraux. La levée de l'incertitude persistante concernant la nature et le volume de la dette intérieure dépend des efforts des autorités en matière d'audit et de reconnaissance des arriérés intérieurs. Les retards de paiement du service de la dette vont dans le sens des résultats de l'évaluation selon laquelle la République du Congo est en surendettement (dette « en détresse »). Les risques de surendettement global et extérieur demeurent élevés, compte tenu des risques de liquidité et de la vulnérabilité aux fluctuations des cours du pétrole.

IV. **Exécution**

A. **Respect des politiques du FIDA**

29. Aucune modification n'a été apportée au projet par rapport à sa conception initiale. Les activités du PAJE sont exécutées conformément aux politiques pertinentes du FIDA, y compris les politiques relatives aux questions de genre, à la jeunesse et à l'inclusion sociale, à la nutrition, aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, aux PESEC ainsi qu'aux politiques anticorruption et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes sexuelles.

B. **Cadre organisationnel**

Gestion et coordination

30. Le PAJE est placé sous la tutelle technique du MAEP. Une UGP est établie à Brazzaville et une antenne mise en place à Dolisie. L'UGP collabore avec les conseillers nommés par le MAEP pour assurer le suivi rapproché de l'exécution du projet, en accord avec les directions départementales des six départements concernés. L'UGP maintient un dialogue actif avec les équipes menant d'autres initiatives agricoles financées par la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Union européenne.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

31. **Gestion financière.** Les fonds du projet sont gérés conformément aux procédures en vigueur au Congo et aux directives du FIDA, telles qu'indiquées dans la lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier et le manuel des procédures administratives du projet. Le manuel de mise en œuvre a été approuvé par le FIDA, le logiciel comptable est opérationnel et l'intégration des rapports financiers intérimaires (RFI) est en cours. Un auditeur interne, qui sera chargé de renforcer l'environnement de contrôle interne, est en cours de recrutement.
32. **Passation des marchés.** Les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services de consultants seront passés conformément au Code de passation des marchés en République du Congo et aux directives du FIDA en la matière. Pour les montants visés par les procédures relatives aux marchés publics, les dispositions relatives aux appels d'offres s'appliquent. Dans la lettre à l'emprunteur/bénéficiaire, le FIDA résume les arrangements relatifs à la passation de marchés applicables en vertu de l'accord de financement.
33. **Gouvernance.** L'environnement fiduciaire est marqué par la faible intégrité du système de gestion financière et de passation des marchés et par un risque constant de fraude et de corruption. Le risque fiduciaire étant substantiel, on veillera au respect des principes de bonne gouvernance et de transparence par les moyens suivants: i) la mobilisation des MPME et des jeunes ruraux dans la mise en

œuvre des plans d'affaires; ii) un dispositif de suivi par les MPME du respect de leurs statuts; iii) le respect strict des procédures de gestion financière et de passations de marchés, soutenu par un suivi régulier assuré par le FIDA et l'apport d'une assistance technique.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

34. **Planification.** Le cadre logique et le Cadre de gestion des résultats serviront d'outils de planification et de suivi des activités, qui seront organisées selon un plan de travail et budget annuel conforme aux normes du FIDA.
35. **Suivi-évaluation.** Un système de suivi-évaluation conforme aux exigences du FIDA et du Gouvernement congolais a été mis en place. Axé sur les jeunes et les questions de genre, il permet de repérer, de suivre et d'évaluer les groupes cibles ventilés par catégorie⁶.
36. **Gestion des savoirs et communication.** Dès le démarrage du PAJE, une stratégie de communication et de gestion des savoirs, accompagnée d'un plan d'action pour le suivi-évaluation, a été établie.
37. **Innovations et reproduction à grande échelle.** Dans le cadre du PAJE, plusieurs innovations seront mises en œuvre, telles que: i) le soutien aux parties prenantes en aval des filières agricoles; ii) la promotion de partenariats inclusifs et durables entre petits producteurs et acheteurs agro-industriels – pratique reconnue dans de nombreux pays africains; iii) la mobilisation du secteur financier et le renforcement des capacités des institutions financières à offrir des produits adaptés au financement de l'agriculture.
38. **Participation et retours d'information des groupes cibles et traitement des plaintes.** La participation et les retours d'information des groupes cibles seront encouragés dans toutes les activités du projet, en collaboration avec les organisations de bénéficiaires consultées lors de la phase préparatoire du PAJE. La plateforme des jeunes agripreneurs animée par la FAO à Brazzaville jouera un rôle clé dans la promotion de cette participation. Conformément aux procédures du FIDA, un mécanisme de réception, de traitement et de règlement des plaintes sera mis en place pour garantir que les doléances soient traitées de manière équitable et en temps opportun.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

39. Sous réserve de l'approbation du financement additionnel par le Conseil d'administration du FIDA, l'accord de financement sera modifié en conséquence. Ce financement complètera le plan de financement initialement approuvé lors de la conception du projet et n'entraîne aucune modification de la description, de la zone ou du groupe cible du projet, ni la création de nouvelles catégories de dépenses.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

40. L'octroi à l'emprunteur/au bénéficiaire du financement additionnel proposé est régi par un accord de financement entre la République du Congo et le FIDA. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
41. La République du Congo est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.

⁶ Femmes, hommes, jeunes, personnes handicapées et personnes autochtones.

42. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

43. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Congo un prêt à des conditions mixtes d'un montant de six millions trois cent vingt mille euros (6 320 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁷				Moyens de vérification			Risques/Hypothèses
	Noms	Référence	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsabilité	
Portée: 25 424 ménages ruraux et péri-urbains, dont 60% de jeunes, et 50% de femmes), seront associés aux activités de développement agroalimentaires du projet.	1. Nombre de ménages recevant services promus/soutenus par le projet ⁸ dont :	0	10 000	25 424	SSE	Semestrielle	UGP & FIDA	Taille de ménage de 5 personnes. H. Bonne capacité de mise en œuvre.
	Hommes	0	5 000	12 712				
	Femmes	0	5 000	12 712				
	Jeunes	0	6 000	15 254				
	Handicap	0	200	500				
	Autochtones	0	200	500				
	1.a Nombre de ménages touchés	0	10 000	25 424				
1.b Estimation du nombre total de membres des ménages	0	50 000	127 200					
But du projet: Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des population pauvres rurales et péri-urbains	2. Augmentation des revenus des jeunes dans leurs activités commerciales agroalimentaires - Pourcentage*	0	10	20	Enquêtes de référence et finale	Année 1 et 6	UGP	
Objectif de développement: Promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes/groupes vulnérables dans activités rentables, d'emplois décents et durables dans des chaînes agroalimentaires.	3.Pourcentage d'entreprises rurales soutenues déclarant augmentation profits (2.2.2) ⁹	0	30	80	Enquêtes de Effets	Année 3 et 6	UGP	H. Programme de réformes FMI se poursuit comme prévu
	4. Nombre d'emplois nouveaux créés (2.2.1)*	0	1000	3 650	Enquêtes de Effets	Année 3 et 6	UGP	
Effet 1: les chaînes d'approvisionnement agricoles sont renforcés	5. Volume commercialisés dans les nouveaux partenariats agroindustriels-petits producteurs	0	AD	AD	(SSE) entreprises et des groupements	Annuelle (précédant RMP)	UGP/Opérateurs	
	6. Nombre des relations commerciales tissées entre acteurs agroalimentaires ayant participé dans les foires agroalimentaires	0	150	315	SSE et Rapport d'activités projet	Année 3 et 6	UGP/Op.	
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services soutenus par le projet *	0	20	80	Enquêtes de Effets	Année 3 et 6	UGP/Op.	
	8. Nombre d'organisations de producteurs ruraux ayant conclu des accords d'approvisionnement avec organismes publics/privés (2.2.3) ¹⁰	0	57	115	Enquêtes d'effets	Année 1,3 et 6	UGP/Op.	

⁷ Indicateurs de base du Système de Mesure des Résultats Opérationnels (ORMS) avec ses codes.

⁸ * Indicateurs à ventiler par sexe: homme adulte (HA), femme adulte (FA) jeune homme (JH) et jeune femme (JF), personnes en situation d'handicap (2%) et peuple autochtones (2% des cibles dans la Lekomou) avec un ciblage croisé d'au moins 50% Femmes et 60% jeunes (60%) sur la base de la marge nette de leurs activités.

⁹ Différencié par micro, petit et moyenne.

¹⁰ Incluant producteurs individuels qui ne font pas partie des organisations.

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁷				Moyens de vérification			Risques/Hypothèses
	Noms	Référence	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsabilité	
	Ménages dont connaissances/pratiques de nutrition sont améliorées (1.2.9)	0	800	2000	Enquêtes d'effets	Année 1,3 et 6	UGP/Op.	
Produit 1.1: Prestations de service conseil affaires et technique de qualité rendues aux MPME	9. N de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises (2.1.2)*	0	1057	2115	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle (précédant RMP)	UGP/Op.	
	10. Nombre de plans d'affaires approuvés viables après 3 ans	0	454	957	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle, à partir année 3	UGP/Op.	
	Nombre de plans d'affaires adressant des problématiques nutritionnelles	0	354	651	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle, à partir année 3	UGP/Op.	
	11. Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues (2.1.3)	0	57	115	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle (précédant RMP)	UGP/Op.	
	Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition (1.1.8)	0	1000	2300	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle (dès année 2)	UGP/Op.	
Produit 1.2: Établissement et opérationnalisation des partenariats commerciaux entre petits producteurs et opérateurs agro industriels	12. Nombre de nouveaux partenariats commerciaux conclus	0	3	7	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	
	13. Nombre de partenariats commerciaux fournissant des services financiers au producteurs	0	3	7	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	
Produit 1.3: Des marchés sont réhabilités et bien gérés	14. N installations, transformation, stockage construites/remises en état (2.1.6)	0	4	8	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	H. Règlement permettant la gestion des marchés par les acteurs économiques
	15. Plans de gestion des infrastructures des marchés mis en place par les acteurs des marchés	0	4	8	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	
Effet 2: l'environnement habitant pour le secteur agroalimentaire est amélioré	16. N de lois/réglementations/stratégies existantes/nouvelles présentées pour approbation/modification (Politique 3) ¹¹	0	1	3	Enquêtes de Effets	Année 3 et 6	UGP/Op.	R. Banques/EMF Congo évitent financement secteur agroalimentaire. H. Gouvernance prêts agro-agroalimentaires s'améliore avec réforme
	17. Pourcentage de personnes déclarant utiliser les services financiers ruraux (1.2.5) ¹²	0	20	40	Enquêtes de Effets	Année 3 et 6	UGP/Op.	
	18. Pourcentage de ménages influençant les décisions des autorités locales et des prestataires de services	0	5	20	Enquêtes de Effets	Année 3 et 6	UGP/Op.	

¹¹ Défini comme des recommandations des réformes formulés par le dialogue public-privé. Dans les domaines généraux: agriculture contractuelle, bureaucratie des MPME et stratégie de financement des MPME.

¹² Cet indicateur mesure principalement l'accès au financement des MPMEs y compris en zones périurbaines.

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁷				Moyens de vérification			Risques/Hypothèses
	Noms	Référence	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsabilité	
Produit 2.1: Les acteurs économiques et sociaux sont représentés et participent activement au dialogue politique et aux organismes nationaux	19. Nombre d'organes locaux multi acteurs professionnels de représentation créés ou dynamisés	0	8	18	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	
Produit 2.2: La facilitation et la mise en relation des bénéficiaires du projet avec les acteurs financiers est assurée	20. Nombre de personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales (1.1.5) ^{4*}	0	354	651	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	
Produit 2.3: Capacités techniques des institutions financières renforcées pour développer et gérer des services appropriés pour le secteur agroalimentaire	21. Nombre de prestataires de services financiers appuyés pour diffusion/fourniture produits et services financiers aux zones rurales ¹³ (1.1.6)*	0	4	12	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	
	22 (C.I. 3.1.1) Nombre de groupes partenaires soutenus pour gérer durablement ressources naturelles et les risques liés au climat	0	4	12	SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP/Op.	

¹³ Cet indicateur inclut l'accès aux services financières dans les zones peri-urbaines.

Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Tableau A
Modèles financiers relatifs aux flux de trésorerie

ANALYSE FINANCIERE	Collecteur	Moringa	Mais	Manioc et cultures associées	Ananas	Papaye	Banane	Transport de produits agricoles	Provenderie	Centre de collecte	Transformation de jus de gingembre	Transformation de jus de mangue	Transformation du manioc en farine	Transf. du manioc en chikangue	Transformation du manioc en gari
	AN1	(1 266 394)	(5 590 750)	(92 032)	(240 600)	(683 000)	#####	(1 323 667)	(11 050 000)	(12 421 120)	(21 498 000)	(30 664 906)	(31 772 931)	(42 688 420)	(45 862 570)
AN2	524 779	(287 427)	25 067	110 460	224 500	344 333	260 333	7 025 000	7 246 906	11 393 898	858 055	(107 475)	3 128 786	2 522 367	3 607 350
AN3	560 775	623 646	25 067	212 520	287 500	396 833	323 333	9 075 000	8 656 035	13 491 753	6 811 465	5 513 428	7 581 966	7 038 445	7 039 001
AN4	560 775	1 549 254	25 067	172 035	109 900	396 833	386 333	9 075 000	10 105 467	13 829 256	13 250 886	12 332 843	16 075 368	15 714 807	7 679 996
AN5	1 126 943	2 491 432	109 166	238 035	145 000	20 833	177 333	9 075 000	10 479 594	14 214 010	14 858 838	13 655 792	36 139 395	36 306 893	19 463 231
AN6	(241 057)	(993 750)	77 034	188 492	202 000	231 833	212 833	(5 925 000)	(2 247 220)	17 477 129	16 418 048	15 215 002	30 435 808	27 953 158	10 005 268
AN7	1 037 448	2 276 907	108 049	157 564	287 500	330 833	386 333	9 075 000	9 535 151	23 295 825	17 392 405	16 189 359	36 925 321	36 893 502	31 444 292
AN8	1 126 943	2 351 756	101 484	212 630	109 900	286 833	386 333	11 125 000	9 813 735	23 744 638	17 620 171	16 417 126	37 483 366	37 509 495	60 778 179
AN9	1 126 943	2 437 084	94 464	198 237	145 000	20 833	177 333	11 125 000	10 131 320	24 256 286	15 691 825	14 488 779	38 119 537	38 211 726	61 507 936
AN10	1 126 943	2 534 358	80 630	115 042	287 500	396 833	386 333	11 125 000	10 493 367	24 839 563	17 687 911	16 484 865	38 844 772	39 012 270	62 339 858
TRI (financier)	47%	15%	48%	67%	26%	24%	17%	68%	63%	63%	30%	26%	38%	35%	35%
VAN (@14%, '000 FCFA)	1 939	222	192	558	276	317	124	23 174	24 122	54 342	24 126	18 221	62 330	57 525	60 725
VAN (@14%, USD)	3 327	380	329	958	473	544	212	39 762	41 390	93 242	41 396	31 265	106 949	98 704	104 195
VAN (@14%, EUR)	2 956	338	292	851	420	483	189	35 326	36 772	82 838	36 777	27 776	95 015	87 690	92 568
VAN (@14%, USD), par ménage	1 664	1 995	329	958	473	544	212	13 254	2 858	15 540	3 323	2 510	6 291	5 806	6 129
VAN (@14%, EUR), par ménage	1 478	169	292	851	420	483	189	11 775	6 129	13 806	3 343	2 525	5 589	5 158	5 445
B/C	1.02	1.10	1.05	1.45	1.13	1.14	1.08	1.40	1.18	1.03	1.18	1.12	1.17	1.15	1.20

Tableau B
Coûts du Projet et cibles du cadre logique

COÛTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE			
COÛT TOTAL DU PROJET, EUR		20 337.14	COÛT TOTAL DU PROJET, millions ECEA
			13 340.29
Bénéficiaires		25 424	Ménages
			25 424
Coût par bénéficiaire		800	Coût par ménage
			800
Composantes		Coûts, millions d'EUR	
Renforcer les chaînes d'approvisionnement agricoles et la collaboration entre acteurs		4.97	
Aménager un environnement propice au secteur agroalimentaire		12.34	
Coordination et gestion du projet, suivi évaluation et gestion des savoirs		3.03	

Tableau C
Principales hypothèses et prix de référence.

Facteurs de Conversion	Prix financier	Prix économique	Facteur de conversion
Taux de change 1USD	583	660	1.1
Importations: carburant	595	500	0.8
Importations: véhicules	25 000 000	19 183 217	0.8
Importations: équipement	595	500	0.8
Importations: intrants agricoles	700	624	0.9
Main d'oeuvre	2 500	1 860	0.7
Substitution aux importations: maïs et autres	250	236	0.9
Exportations: Cacao, moringa (et autres biens exportables)	100	113	1.1
Non-échangeables avec TVA	100	85	0.8
Non-échangeable sans TVA	100	100	1.0
Taux de change 1 EUR	656		

Tableau D
Rythme d'adoption par les bénéficiaires et phasage

E)	Phasing et bénéficiaires	Phasing et bénéficiaires						Total
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Micro- entreprises								
Collecteur avec tricycle	entreprise	0	52	90	90	26	0	258
Sub total micro-entreprise								258
Petites- entreprises A								
Moringa	entreprise	0	85	150	150	45	0	430
Sub total petites- entreprises A								430
Petites- entreprises B / Organisation Paysanne								
Maïs	entreprise/OP	0	0	2	2	1	0	5
Manioc et cultures associées	entreprise/OP	0	3	5	5	1	0	14
Ananas	entreprise/OP	0	3	4	4	1	0	12
Papaye	entreprise/OP	0	2	4	4	1	0	11
Banane	entreprise/OP	0	1	2	2	1	0	6
Sub total petites- entreprises B		0	9	17	17	5	0	48
Moyenne entreprises A								
Transport de produits agricoles	entreprise	0	10	15	15	5	0	45
Provenderie	entreprise	0	5	8	8	3	0	24
Centre de collecte de produits	entreprise	0	10	12	12	6	0	40
Transformation de jus de gingembre	entreprise	0	8	12	12	8	0	40
Transformation de jus de mangue	entreprise	0	8	12	12	8	0	40
Sub total moyenne- entreprises A		0	41	59	59	30	0	189
Moyenne entreprises B								
Transformation du manioc en farine	entreprise	0	2	3	3	1	0	9
Transformation du manioc en chikwangue	entreprise	0	3	5	3	1	0	12
Transformation du manioc en gari	entreprise	0	2	3	5	1	0	11
Sub total moyenne- entreprises B		0	7	11	11	3	0	32

Tableau E
Flux de trésorerie économiques

Millions de FCFA	Collecteur	Moringa	Mais	Manioc et cultures associées	Ananas	Papaye	Banane	Transport de produits agricoles	Provenderie	Centre de collecte	Transf. de jus de gingembre	Transf. de jus de mangue	Transf. du manioc en farine	Transf. du manioc en chikangue	Transf. du manioc en gari	Autres ménages bénéficiaires (formation, capacitation, partenariat commerciaux, etc.)	Total, bénéfices additionnels	Total, bénéfices	Autres coûts	Bénéfices nets additionnels
																	Millions de FCFA			
AN1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	1 212	(1 212)
AN2	23	199	-	23	111	118	74	47	45	70	125	130	43	62	41	-	(1 064)	(1 064)	930	(1 994)
AN3	16	298	2	96	106	194	128	28	63	40	184	195	62	86	57	63	(1 346)	(1 346)	1 071	(2 418)
AN4	26	148	10	211	39	105	85	50	45	207	156	174	53	9	88	187	(586)	(586)	964	(1 550)
AN5	97	348	23	300	115	167	36	181	22	421	27	49	8	80	10	268	1 463	1 463	708	755
AN6	140	736	29	342	149	222	124	247	63	562	183	160	67	185	53	108	3 155	3 155	561	2 593
AN7	139	784	39	347	130	167	108	185	34	624	262	238	102	261	63	289	3 771	3 771	817	2 954
AN8	144	763	44	344	152	139	103	150	12	715	311	286	131	300	98	712	4 407	4 407	817	3 590
AN9	152	776	49	334	157	175	119	164	9	813	333	308	142	325	140	979	4 975	4 975	817	4 158
AN10	192	990	50	336	148	173	130	254	44	884	339	314	151	338	231	1 094	5 667	5 667	817	4 850
AN11	211	1 099	51	332	146	156	126	309	68	912	342	317	156	346	315	1 189	6 075	6 075	817	5 258
AN12	212	1 118	48	306	172	180	126	316	72	920	343	318	159	350	332	1 306	6 279	6 279	817	5 462
AN13	212	1 129	46	281	204	244	139	316	74	925	348	322	160	351	334	1 414	6 500	6 500	817	5 683
AN14	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 482	6 623	6 623	817	5 806
AN15	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 517	6 658	6 658	817	5 841
AN16	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 537	6 679	6 679	817	5 861
AN17	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 547	6 688	6 688	817	5 871
AN18	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 549	6 690	6 690	817	5 873
AN19	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 549	6 690	6 690	817	5 873
AN20	212	1 132	45	276	211	263	151	316	75	927	356	331	161	352	335	1 549	6 690	6 690	817	5 873
VAN @ 6% (FCFA)		29 074 272 031																		
VAN @ 6% (USD)		49 887 220																		
VAN @ 6% (EUR)		44 320 537																		
EIRR		29.5%																		

Tableau F
Analyse de sensibilité

ANALYSE DE SENSIBILITE				
	$\Delta\%$	Lien avec la matrice des risques	VAN (6%) (millions de FCFA)	TRIE
Scénario de base			29 074	29.5%
Coûts +	10%	Problèmes sécuritaires, inflation	28 083	28.1%
Coûts +	20%		27 092	26.7%
Coûts +	30%		26 100	25.5%
Revenus -	10%	Scénario faisant baisser les revenus (prix agricoles)	25 176	27.9%
Revenus -	20%		21 277	26.1%
Revenus -	30%		17 378	24.0%
Bénéfices retardés d'1 an		Retard dans le démarrage du projet, problème sécuritaire	24 900	25.8%
Bénéfices retardés de 2 ans			20 961	22.5%
Bénéfices retardés de 3 ans			16 254	18.5%
Taux d'adoption -	10%	Risque d'échec (mauvaise performance, matériels et intrants non adaptés)	17 212	24.0%
Taux d'adoption -	20%		12 358	20.8%
Taux d'adoption +	10%		24 937	25.9%
Taux d'adoption +	20%		29 791	27.7%
Coûts + et Revenus -	30%	Problèmes sécuritaires, inflation et baisser les revenus (prix) agricoles	14 404	19.7%